



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

engagés et réservistes

Question écrite n° 67674

Texte de la question

Suite aux récentes agressions terroristes et aux déclenchements d'opérations militaires pour mettre fin aux activités des réseaux terroristes, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la défense si l'on assiste à un plus grand nombre d'engagements dans les forces armées françaises, que ce soit au titre de l'active ou de la réserve.

Texte de la réponse

Les récents attentats et les opérations militaires menées en Afghanistan pour mettre fin aux activités des réseaux terroristes n'ont pas eu, d'une manière générale, d'impact révélateur sur le volume des engagements dans les armées françaises. Ainsi, le nombre de candidatures à un recrutement dans les armées et la gendarmerie n'a pas évolué depuis la mi-septembre, le mois d'octobre 2001 pouvant être comparé à celui d'octobre 2000. S'agissant de la réserve, aucune augmentation significative du nombre de candidats désirant souscrire un engagement à servir dans la réserve n'a été constatée.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67674

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6006

Réponse publiée le : 11 février 2002, page 714